



**SAINT-PRIEST RUGBY
(S.P.R.)
13 avenue Pierre Mendès-France
69800 Saint-Priest**

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30/06/2019

Aux Membres licenciés de l'association SAINT-PRIEST RUGBY

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Saint-Priest Rugby (S.P.R.) relatifs à l'exercice clos le 30 Juin 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Siège social

19 Rue Jacquard
38630 LES AVENIERES
Tél. 04 74 33 86 35

Bureau LA TOUR DU PIN

20 av Alsace Lorraine
38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 80 44 90

Bureau PONT DE BEAUVOISIN

46 Rue de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN
Tél. 04 76 37 31 67

Bureau BOURGOIN

6 rue Isaac Asimov
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. 04 74 28 01 34

Bureau la VERPILLIERE

Hameau de la Verne – RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tél. 04 74 82 19 26



Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} juillet 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques et des autres documents adressés aux membres licenciés de l'association

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres licenciés de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Siège social

19 Rue Jacquard
38630 LES AVENIERES
Tél. 04 74 33 86 35

Bureau LA TOUR DU PIN

20 av Alsace Lorraine
38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 80 44 90

Bureau PONT DE BEAUVOISIN

46 Rue de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN
Tél. 04 76 37 31 67

Bureau BOURGOIN

6 rue Isaac Asimov
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. 04 74 28 01 34

Bureau la VERPILLIERE

Hameau de la Verne – RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tél. 04 74 82 19 26



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à LES AVENIERES
Le 11 octobre 2019

Le Commissaire aux Comptes,
Damien DREUX

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Siège social

19 Rue Jacquard
38630 LES AVENIERES
Tél. 04 74 33 86 35

Bureau LA TOUR DU PIN

20 av Alsace Lorraine
38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 80 44 90

Bureau PONT DE BEAUVOISIN

46 Rue de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN
Tél. 04 76 37 31 67

Bureau BOURGOIN

6 rue Isaac Asimov
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. 04 74 28 01 34

Bureau la VERPILLIERE

Hameau de la Verne – RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tél. 04 74 82 19 26



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

Siège social

19 Rue Jacquard
38630 LES AVENIERES
Tél. 04 74 33 86 35

Bureau LA TOUR DU PIN

20 av Alsace Lorraine
38110 LA TOUR DU PIN
Tél. 04 74 80 44 90

Bureau PONT DE BEAUVOISIN

46 Rue de Lyon
38480 PONT DE BEAUVOISIN
Tél. 04 76 37 31 67

Bureau BOURGOIN

6 rue Isaac Asimov
38300 BOURGOIN JALLIEU
Tél. 04 74 28 01 34

Bureau la VERPILLIERE

Hameau de la Verne – RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tél. 04 74 82 19 26

BILAN ACTIF

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ACTIF	Exercice du 01/07/2018 au 30/06/2019			25/09/2017 au 30/06/2018
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations Incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes				
Immobilisations Corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériels				
Autres immobilisations corporelles	779.00	458.75	320.25	579.92
Immobilisations grevées de droits				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations Financières (2)				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Titres immob. de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	150.00		150.00	
TOTAL (I)	929.00	458.75	470.25	579.92
Comptes de liaison				
TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres appros				
En-cours de production (biens/services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Créances redevabl. et cptes rattach.				
Autres	9 790.08		9 790.08	11 396.37
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	179 635.03		179 635.03	105 350.98
Charges constatées d'avance (3)	1 642.45		1 642.45	1 662.41
TOTAL (III)	191 067.56		191 067.56	118 409.76
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	191 996.56	458.75	191 537.81	118 989.68

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an

DV EXPERTS
 Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
 Hameau de la Verne - RN6
 38290 LA VERPILLIERE
 Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

BILAN PASSIF

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PASSIF	Du 01/07/2018 au 30/06/2019	Du 25/09/2017 au 30/06/2018
FONDS ASSOCIATIFS		
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	100 828.68	80 504.52
Ecart de réévaluation sur des biens sans droit de reprise		
Réserves indisponibles		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	51 322.27	20 324.16
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise		
Ecart de réévaluation sur des biens avec droit de reprise		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droits des propriétaires (Commodat)		
TOTAL (I)	152 150.95	100 828.68
Comptes de liaison		
TOTAL (II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Fonds dédiés		
Sur subventions de fonctionnement		
Sur autres ressources		
TOTAL (IV)		
DETTES (1)		
Dettes financières		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes d'exploitation		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 070.75	7 734.25
Dettes fiscales et sociales	9 547.28	10 426.75
Redevables créditeurs		
Dettes diverses		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	768.83	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	20 000.00	
TOTAL (V)	39 386.86	18 161.00
Ecarts de conversion passif	(VI)	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)	191 537.81	118 989.68

(1) Dont à plus d'un an

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(3) Dont emprunts participatifs

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

39 386.86

COMPTE DE RÉSULTAT

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 au 30/06/19	Du 25/09/17 au 30/06/18
PRODUITS D'EXPLOITATION (1)		
Ventes de marchandises	44 073.00	43 723.50
Production vendue (biens et services)	12 850.00	13 350.40
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	204 040.00	182 172.37
Reprises sur provisions, amortissements et transferts de charges	3 403.85	27 020.07
Cotisations	28 083.54	25 769.62
Autres produits (hors cotisations)	150 985.46	154 878.46
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	443 435.85	446 914.42
CHARGES D'EXPLOITATION (2)		
Achats de marchandises	13 998.62	29 275.04
Variation de stocks de marchandises		
Achats de matières premières et de fournitures		
Variation de stocks de matières premières et de fournitures		
Achats d'autres d'approvisionnements	16 068.16	19 593.92
Variation de stocks d'approvisionnements		
Autres achats et charges externes *	237 391.62	230 027.17
Impôts, taxes et versements assimilés	412.39	810.94
Salaires et traitements	29 992.04	45 970.70
Charges sociales	90 647.27	97 710.58
Dotations aux amortissements, dépréciations		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	259.67	199.08
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Subventions accordées par l'association		
Autres charges	2 996.99	2 111.80
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	391 766.76	425 699.23
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I) - (II)	51 669.09	21 215.19
Opération en commun, Bénéfice attribué ou Perte transférée (III)		
Opération en commun, Perte supportée ou Bénéfice transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	516.18	568.53
d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	516.18	568.53
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		1.76
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)		1.76
RÉSULTAT FINANCIER (V) - (VI)	516.18	566.77

DV EXPERTS

COMPTE DE RÉSULTAT

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

	Du 01/07/18 au 30/06/19	Du 25/09/17 au 30/06/18
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	120.00	0.20
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	120.00	0.20
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	983.00	1 458.00
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	983.00	1 458.00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII) - (VIII)	-863.00	-1 457.80
Impôt sur les bénéfices		
SOLDE INTERMÉDIAIRE	51 322.27	20 324.16
+ REPORT DE RESSOURCES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTÉRIEURS		
- ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES		
TOTAL DES PRODUITS	444 072.03	447 483.15
TOTAL DES CHARGES	392 749.76	427 158.99
EXCÉDENT OU DÉFICIT (3)	51 322.27	20 324.16
ÉVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
PRODUITS		
Bénévolat		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL PRODUITS		
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens et services		
Personnel bénévole		
TOTAL CHARGES		
TOTAL	51 322.27	20 324.16

* Y compris : *Redevances de crédit-bail mobilier* 1 581.12
Redevances de crédit-bail immobilier
 (1) *Dont produits afférents à des exercices antérieurs*
 (2) *Dont charges afférentes à des exercices antérieurs*
 (3) *Compte tenu d'un résultat exceptionnel avant impôt de* -863.00 -1 457.80

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
 Hameau de la Verne - RN6
 38290 LA VERPILLIERE
 Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 30/06/2019 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
			suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels				
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers			
		Matériel de transport			
		Matériel de bureau & mobilier informatique	779		
Emballages récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL		779			
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières			150	
TOTAL				150	
TOTAL GENERAL		779		150	
CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
		par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles TOTAL				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. gal. agen. amé. cons			
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			
		Matériel de transport			
		Mat. bureau, inform., mobilier			779
Emb. récupérables & divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL				779	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			150	
TOTAL				150	
TOTAL GENERAL				929	

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

Se référer au rapport du professionnel de l'expertise comptable

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement, développ.	TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL				
Terrains					
Constructions					
Sur sol propre					
Sur sol d'autrui					
Inst. générales agen. aménag.					
Inst. techniques matériel et outill. industriels					
Autres immob. corporelles					
Inst. générales agencem. aménag.					
Matériel de transport					
Mat. bureau et informatiq., mob.		199	260		459
Emballages récupérables divers					
	TOTAL	199	260		459
	TOTAL GENERAL	199	260		459

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissements	TOTAL							
A. Immob. incorpor.	TOTAL							
Terrains								
Constr.								
Sur sol propre								
Sur sol autrui								
Inst. agenc. et aménag.								
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.								
Inst. gales, ag. am div								
Matériel transport								
Mat. bureau mobilier inf.								
Emballages réc. divers								
	TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations								
	TOTAL GÉNÉRAL							
	Total général non ventilé							

CADRE C		Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes

Hameau de la Verne - RN6

38290 LA VERPILLIERE

Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 4175877100030

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 642
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 642

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	2 540
Disponibilités	
TOTAL	2 540

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	9 071	9 071		
Personnel & comptes rattachés	6 373	6 373		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	2 936	2 936		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	238	238		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	769	769		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 000	20 000		
TOTAUX	39 387	39 387		

Renvois (1) : Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) : Montant divers emprunts, dett/associés

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	20 000
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	20 000

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 009
Dettes fiscales et sociales	5 503
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	9 513

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

ENGAGEMENTS

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015. Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 1er janvier 2021.

BENEVOLAT :

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur ces bénévoles dont l'apport n'est pas valorisé comptablement.

REMUNERATION DES DIRIGEANTS:

Les trois principaux membres dirigeants de l'association sont des bénévoles. Aucune rémunération ne leur est alloué à ce titre.

MISE A DISPOSITION GRATUITE DE LOCAUX:

La Mairie de SAINT PRIEST met à disposition gratuitement pour notre association les installations suivantes :

- Une salle de réunion de 80.20m2,
- Un bar de 6m2,
- Des bureaux de 16.90 m2 et de 17.40 m2,
- Une réserve de 17.10 m2,
- Deux sanitaires de 9.30 m2 chacun,
- 3 Stades pour entrainements et matchs.

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
BALANCE AU 30.06.2019 PENALITES ET AMENDES FFR	983	
BALANCE AU 30.06.2019 AUTRES PDTS EXCEPTIONNELS		120
TOTAL	983	120

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 26 SIRET 41756877100030

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

SAINT PRIEST RUGBY

Du 01/07/2018 au 30/06/2019

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
BALANCE AU 30.06.2019 TRANSFERT CHARGES EXPLOIT.	1 484		
BALANCE AU 30.06.2019 INDEMNITES DE FORMATION	1 920		
TOTAL	3 404		

DV EXPERTS

Expertise Comptable et Commissariat aux Comptes
Hameau de la Verne - RN6
38290 LA VERPILLIERE
Tel. 04 74 82 19 25 SIRET 41756877100030

